



REGISTRE des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2020

Date de convocation : 10 décembre 2020

Sous la Présidence de FREUND Bernard, Maire
Elus : 23 - En fonction : 23 - Présents ou représentés : 20

Présents : Jacqueline COLIN – Jean-Marie CRIQUI - Jean-Luc ECKART - Deborah FELDEN - Guillaume FLICK - Céline FRANCK - Bernard FREUND - Laure FRITSCH - Mireille GOEHRY – Dominique GROSS - Ingrid HOENEN - Michel HUSER - Jean-Louis JOST - Michèle KOESSLER - Christine KREMMEL - Julien OSTWALT - Marc WENDLING - Jennifer WOLFF -

Pouvoirs : Marc Pfister à Michèle KOESSLER – Justine DELOGE à Marc WENDLING

Absents : Alexis DIEDERLE – Justine DELOGE - Myriam HANTSCH – Marc PFISTER - Xavier REMOND

DCM 2020 – 299

1 – Commande Publique

1.1 – Marchés publics

Attribution du marché de travaux : Rue du Stade à Wingersheim

Le Conseil municipal a lancé une consultation pour le marché de travaux portant sur l'aménagement de la rue du stade en commune déléguée de Wingersheim. L'ouverture des plis le 4 décembre 2020 a donné les résultats suivants :

	ENTREPRISES	TRANCHE FERME	TRANCHE OPTIONNELLE	Total HT
Montant estimatif EMCH APD		198 000,00 €	34 360,00 €	232 360,00 €
	COLAS	169 378,50 €	18 386,00 €	187 764,50 €
	DIEBOLT TP	164 288,50 €	23 515,00 €	187 803,50 €
	EIFFAGE	177 000,00 €	34 547,00 €	211 547,00 €
	WICKER TP	169 295,50 €	24 243,00 €	193 538,50 €
	GCM	157 523,00 €	19 516,00 €	177 039,00 €
	LINGENHELD	166 589,00 €	13 236,00 €	179 825,00 €
	SATER	159 192,50 €	11 445,00 €	170 637,50 €
Mieux disant	LOUIS ADAM	147 430,25 €	19 116,00 €	166 546,25 €

Une analyse technique et financière a été effectuée par le bureau d'études **EMCH BERGER**, en charge de la maîtrise d'œuvre. Le classement a été pondéré selon les critères techniques définis au règlement de consultation. **EMCH BERGER** a ainsi proposé aux élus de retenir l'entreprise **TP LOUIS ADAM, de Bouxwiller**.

VU l'avant-projet définitif approuvé en date du 31 août 2020

VU l'appel d'offres en date du 3 novembre 2020 ;

VU l'ouverture des plis en date du 4 décembre 2020 ;

CONSIDERANT le rapport d'analyses des offres en date du 10 décembre 2020 ;

ET sur proposition du bureau ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'attribuer le marché de travaux des voiries désigné ci-dessus à l'entreprise **TP LOUIS ADAM, de BOUXWILLER** pour un montant HT de **166 546,25 €** ;
- **DEMANDE** une subvention à l'Agence Agence Rhin-Meuse au titre de la gestion intégrée des eaux pluviales ;
- **AUTORISE** le maire à signer le marché et tout document administratif s'y rapportant.

(à l'unanimité)

DCM 2020 – 300

1 – Commande publique

1.1 – Marchés publics

Projet de restauration de l'Eglise de Mittelhausen – approbation du programme de travaux

Dans le cadre de son programme d'investissement pluriannuel, la Commune de WINGERSHEIM les Quatre Bans avait inscrit le projet de rénovation de l'église de la commune déléguée de MITTELHAUSEN.

Un diagnostic, effectué par un architecte du patrimoine courant 2018 a mis en exergue un certain nombre de travaux de rénovation qu'il sera opportun de réaliser afin de conserver ce bâtiment culturel. La commune s'est ainsi entourée des services du bureau VADEMECUM, au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en date du 24 juin 2019, qui s'est appuyé sur le diagnostic pour établir un programme de travaux.

Le Conseil Municipal,

VU le diagnostic présenté par le cabinet OZIOL-DEMICHELI en 2018 ;
VU le programme de travaux présenté par le bureau VADEMECUM en date du 4 décembre 2020 à soumettre à consultation d'architecte ;
Considérant les explications du Maire délégué de Mittelhausen ;
Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de lancer la procédure de rénovation de l'église de la commune déléguée de MITTELHAUSEN sur la base du montant prévisionnel HT de travaux suivants :

➤ Travaux extérieurs	284 792,31 €
➤ Travaux charpente et couverture	142 335,65 €
➤ Travaux intérieurs	<u>256 441,80 €</u>

Soit un total HT de travaux de **683 569,76 €**,

➤ Frais annexes et honoraires estimés à 130 000,00 €

Soit une enveloppe globale pour ce programme de **813 000,00 € HT**

- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure d'appel à candidatures pour une mission de maîtrise d'œuvre ;
- **SOLLICITE** les aides financières de la Communauté Européenne d'Alsace au titre de la sauvegarde du patrimoine bâti des édifices remarquables des collectivités ;
- **SOLLICITE** l'aide financière de la Région GRAND EST et de l'Etat au titre des plans de relance exceptionnelle.

(à l'unanimité)

DCM 2020 – 301

1 – Commande Publique

1.1 – Marchés publics

Travaux de rénovation thermique de la salle des fêtes et de l'église de Mittelhausen : Etude de faisabilité

Dans le cadre du programme de travaux de rénovation de l'église de Mittelhausen, la question du choix technique du mode de chauffage a été soulevée par l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage.

Le bâtiment subira une profonde rénovation et un nouveau mode type de chauffage plus adapté s'impose. Il en va de même pour la Salle des fêtes de cette même commune déléguée, bâtiment dont le chauffage électrique est à présent défectueux.

Par délibération du 17 novembre 2020, le Maire rappelle à ce sujet qu'il a été fait appel au bureau d'études **THERMI-D** pour un diagnostic thermique de l'ancienne école maternelle de Wingsheim.

Lors de la visite des locaux, les élus ont également abordé le bâtiment de l'église et de la salle des fêtes de Mittelhausen et sollicité son avis de technicien énergétique pour orienter le choix des élus.

Le bureau **THERMI-D** a ainsi fait une proposition au montant de **1 320 euros** pour établir ces deux rapports.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du maire délégué de Mittelhausen :

- **DECIDE** de lancer un diagnostic thermique de la salle des fêtes et de l'église de Mittelhausen ;
- **CHARGE** le bureau d'études **THERMI – D** pour la réalisation d'une étude de diagnostic thermique pour un montant de **1 320 € HT** ;
- **AUTORISE** le maire à signer le contrat s'y rapportant.

(à l'unanimité)

3 – Domaine et patrimoine

3.1 – Acquisition

Cne déléguée de Mittelhausen : Acquisitions foncières pour l'implantation de la liaison verte tranche 5

Dans le cadre de l'aménagement de la liaison verte tranche 5 en commune déléguée de Mittelhausen, les propriétaires impactés par l'emprise foncière ont signé des promesses de vente à la collectivité. Le géomètre a procédé aux relevés cadastraux précis pour déterminer les surfaces à céder à la collectivité.

Le Conseil Municipal,

VU l'aménagement de la tranche 5 Mittelhausen ;

VU les PV d'arpentage établis par le Géomètre Lambert de Brumath ;

VU la délibération du 13 février 2017 fixant le prix du foncier à **300 € l'are** pour l'aménagement de liaisons vertes en site propre ;

Considérant l'accord préalable des propriétaires concernés,

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'acquérir les parcelles suivantes pour une emprise totale de **5,48 ares** cadastrés comme suit :

PROPRIETAIRES	PARCELLES	SURFACES en ares
Laure FRITSCH	23/215	0,74
	23/105	0,79
Fondation SAINT THOMAS	23/104	1,09
Jean SIMON / Marline LICHTENTHALER	23/103	0,37
Jean-Paul RICHERT	23/102	1,38
Jean-Jacques FLICK	23/101	1,11
TOTAL		5,48

- **FIXE** le prix de ces acquisitions foncières à **300 € l'are**, soit un montant total de **1 644 €** conformément à l'ensemble des acquisitions foncières déjà réalisées dans le cadre de l'aménagement des liaisons vertes du territoire de Wingersheim les Quatre bans ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les actes de vente auprès de Maître Albert SALAVERT, notaire à Brumath.

(1 abstention)

DCM 2020 – 303

7 – Finances locales

7.4 – Interventions économiques

Participation de l' Association Foncière de Remembrement de Hohatzenheim

La commune de Wingersheim les Quatre Bans avait procédé courant 2018 à l'aménagement d'un chemin rural situé sur le ban de la commune déléguée de Hohatzenheim.

L'Association Foncière de cette commune avait sollicité une extension sur les chemins d'exploitation adjacents et proposé sa participation financière.

Le Conseil Municipal,

VU la facture de l'entreprise **TP WICKER** n° 18273 d'un montant de **27 027 €** acquittée à cet effet en 2018 ;

Considérant que ce chemin rural est prioritairement utilisé par les exploitants agricoles ;

Considérant qu'il y a eu extension sur des chemins d'exploitation ;

Considérant la proposition de l'Association Foncière de Remembrement de la commune déléguée de Hohatzenheim ;

Et après en avoir délibéré :

- **ACCEPTTE** la participation financière de l'**Association Foncière de Remembrement** de Hohatzenheim d'un montant de **5 000,00 €**.
- **DECIDE** d'inscrire ces crédits au budget prévisionnel 2021.

(1 abstention)

DCM 2020 – 304

7 – FINANCES LOCALES

7.1 – Décisions budgétaires

Décision modificative budgétaire n° 5 - Déficit du budget annexe ZA les SAULES

La commune de Wingersheim avait lancé une opération d'urbanisme dénommée « Zone d'activités LES SAULES » et crée un budget annexe en 2006. Par délibération en date du **17 décembre**, les élus ont décidé la clôture de ce budget annexe au 31 décembre 2020.

Afin de pouvoir compenser le déficit et verser au budget annexe de la ZA « LES SAULES » le montant du déficit arrêté à la somme de **19 735 €**, il est nécessaire également d'ouvrir un crédit à l'article **6521 - Déficit des budgets annexes à caractère administratif**.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des pièces administratives et comptables,

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de modifier les crédits suivants budgétaires en section de fonctionnement selon le détail suivant :

➤ Article 62876	- 10 000 €
➤ Article 61521	- 10 000 €
➤ Article 6521	+ 20 000 €

- **AUTORISE** le Maire à inscrire ces décisions modificatives au budget principal.

(à l'unanimité)

DCM 2020 – 305

7 – FINANCES LOCALES

7.1 – Décisions budgétaires

Cloture du budget annexe du Lotissement « LES HOUBLONNIERES » au 31 décembre 2020

La commune de Wingersheim avait lancé une opération d'urbanisme dénommée « Lotissement les HOUBLONNIERES » et crée un budget annexe en 2013.

Dans le cadre du parfait achèvement des travaux, la commune a procédé au règlement des dernières factures. L'ensemble des lots ayant trouvé acquéreurs, les dépenses et recettes sont définitivement closes.

Il convient d'engager la clôture définitive de ce budget annexe au **31 décembre 2020**. Il y a donc lieu de verser au budget principal 2020 de Wingersheim les Quatre Bans l'excédent constaté en procédant à la dernière écriture comptable à l'article 6522.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des pièces administratives et du résultat de cette opération immobilière :

- **CONFIRME** l'achèvement de ce programme de lotissement d'habitation au **31 décembre 2020** ;
- **DECIDE** le versement de l'excédent constaté, d'un montant de **209 847,58 €** au budget principal 2020 de Wingersheim les Quatre bans – article 7551 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents administratifs et écritures comptables nécessaires à la clôture de ce budget annexe, en conformité avec les comptes de gestion du Trésor Public avec un ajustement de ce solde si nécessaire.

(à l'unanimité)

DCM 2020 – 306

7 – FINANCES LOCALES

7.1 – Décisions budgétaires

Décision modificative budgétaire et opérations de clôture du budget annexe de la Zone d'activités « LES SAULES » au 31 décembre 2020

La commune de Wingersheim avait lancé une opération d'urbanisme dénommée « Zone d'activités LES SAULES » et crée un budget annexe en 2006.

Le dernier terrain de cette zone d'activité ayant trouvé preneur en 2019, il y a donc lieu de clôturer cette opération immobilière.

Afin de pouvoir solder les écritures comptables, il est nécessaire de procéder à des écritures d'ordre budgétaire.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des pièces administratives et comptables,

Et après en avoir délibéré :

- **DECIDE** la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	COMPTE	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	MONTANT
60	605	97 780,40	042	71355	97 780,40
	TOTAL	97 780,40		TOTAL	97 780,40

INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	COMPTE	MONTANT	CHAPITRE	COMPTE	MONTANT
040	3555	97 780,40	16	1641	97 780,40
	TOTAL	97 780,40		TOTAL	97 780,40

- **CONSTATE** un déficit global d'un montant de **19 734,17 €** ;
- **DECIDE** de compenser ce déficit par un versement de ce montant du budget principal au budget annexe de la zone d'activités « LES SAULES » ;
- **DECIDE** la clôture du budget annexe **de la zone d'activités « LES SAULES »** au 31 décembre 2020 ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les documents administratifs et écritures comptables nécessaires à la clôture de ce budget annexe ; en conformité avec les comptes de gestion du Trésor Public avec un ajustement de ce solde si nécessaire.

(à l'unanimité)

Pour extrait conforme,



Bernard FREUND

